



Centre d'action culturelle
de la MRC de Papineau

Petits formats, gros cadeaux

Boutique de Noël

MODALITÉS

LES DATES

Date limite de dépôt des dossiers : le lundi 28 août 2017

Dates de l'événement : du 2 au 21 décembre 2017

Date du montage : du 28 au 30 novembre 2017

Date du démontage : le vendredi 22 décembre 2016 ou les mercredi 3, jeudi 4 ou vendredi 5 janvier 2018.

Date de l'inauguration de l'événement : le samedi 2 décembre, heure à déterminer.

LE DOSSIER

Votre proposition doit comprendre :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli.
- Un curriculum vitae et un résumé de la démarche artistique.
- Au moins 5 images de vos réalisations proposées pour l'événement ou représentatives des pièces qui seront exposées, accompagnées d'une description claire (titre, médium, dimensions, date de création). Les créateurs dont les pièces ne sont pas encore créées sont priés de soumettre une liste temporaire en indiquant le nombre de pièces qui seront exposées et leurs dimensions.
- Un croquis démontrant la disposition de vos réalisations dans l'espace d'exposition alloué (au mur ou au sol).

DIMENSIONS MAXIMALES DES ŒUVRES

La hauteur, la largeur et /ou la profondeur ne doivent pas dépasser 36 cm (incluant le cadre pour les œuvres murales).

ESPACE D'EXPOSITION ATTRIBUÉ AUX EXPOSANTS

Espace mural : 1,22 x 1, 22 m

Espace au sol : 0,92 x 0, 92 m

MONTAGE DE L'EXPOSITION

L'exposant a la responsabilité de monter ses pièces dans l'espace d'exposition qui lui sera attribué par le comité. Au besoin, l'exposant pourra utiliser son propre système d'exposition (socles, tablettes au mur, etc.).

IDENTIFICATION

L'exposant se charge de préparer les cartons d'identification de ses pièces – format carte d'affaires, sur carton blanc, le texte en noir.

Le carton doit présenter : le titre, le médium, l'année de création et le prix de vente.

Le Centre se chargera d'identifier clairement chacun des espaces d'exposition en indiquant le nom de chaque exposant au-dessus ou près de son espace.

CARTE DE MEMBRE

Tous les exposants doivent être membre du Centre.
La cotisation annuelle est de 25 \$.

MODALITÉS DES VENTES

(POURCENTAGE SUR LES VENTES D'ŒUVRES ET DE PRODUITS DÉRIVÉS)

Le Centre percevra 20 % du prix de vente (avant taxes) indiqué par l'artiste sur toutes les pièces et les produits dérivés (p. ex. cartes de souhaits, reproductions, etc.) présentés dans l'exposition.

Le Centre se chargera des ventes. Le client pourra repartir aussitôt avec ses achats. Les exposants sont donc invités à apporter quelques pièces supplémentaires avec leurs cartons d'identification. Le Centre possède un espace d'entreposage pour les pièces supplémentaires.

Le Centre remettra à l'exposant la somme des ventes, moins le 20 %, sous forme de chèque, à la fin de l'événement, le vendredi 22 décembre ou les mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 janvier 2018.

PRÉSENCE DES EXPOSANTS

Pour toute la durée de l'exposition, le personnel du Centre est responsable de l'accueil du public et de la vente.

Les exposants sont invités à participer à l'inauguration de l'exposition, le samedi 2 décembre en après-midi (heure à déterminer). Leur présence sera grandement appréciée.

Les exposants sont également invités à contribuer à l'inauguration en apportant une bouteille de mousseux (selon votre goût et votre budget).